FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

SECTION DE L'ESSONNE

Secrétaire : Anne-Marie ROUSSEL
15 rue Fustel de Coulanges 91300 MASSY
Tel : 06 70 60 49 92 Mail : am08rous@yahoo,fr

NOVEMBRE 2026

Maquette réalisée par
Michel Galin

Sommaire

P. 1 : Edito
P. 2 : Informations départementales
P. 3 : Échange entre générations
P. 4 : Appel national unitaire

ÉDITO

Depuis des semaines, la jeunesse se mobilise parce qu'elle veut étudier, et dans de bonnes conditions, soutenue par les actif·ves et retraité·es. Tous et toutes se retrouvent maintenant ensemble dans la rue :

- Ensemble pour rejeter les tentatives de division du mouvement social et les discours de haine et de violence, discours responsables de l'attentat raciste de Trappes, la Verrière ;
- Ensemble avec les lycéens et les étudiants, pour réclamer des moyen pour l'enseignement public ;
- Ensemble avec le monde du travail, et toute la population contre la vie chère ;
- Ensemble pour exiger la sauvegarde et le développement des services publics ;
- Ensemble pour exiger le retour à l'universalité des droits pour la protection sociale, et une fiscalité juste.

A une mobilisation inédite, le gouvernement a répondu par une répression systématique avant de recevoir les organisations de jeunesse et les syndicats. S'il annonce quelques concessions, il maintient son budget d'austérité Ainsi, le gouvernement veut prendre 5,5 milliards d'euros dans les poches des retraité·es qualifié·es de privilégié·es, alors qu'il existe des propositions pour trouver des recettes.
Face ces attaques frontales, une expression forte et visible des retraité.es est nécessaire.

Le 19 novembre à Paris, à l'appel d'un large arc syndical, nous serons mobilisé.es pour exiger l'indexation des pensions au moins sur l'inflation et l'augmentation de toutes les pensions, le rattrapage des mois de pension perdus depuis 10 ans, le maintien de l'abattement fiscal à 10%.
Dans le sillage de la belle dynamique créée par la jeunesse, nous devons tout faire localement pour la réussite de cette manifestation nationale.

Retrouvons nous, nombreux et nombreuses, le 19 novembre dans la rue.

Anne-Marie ROUSSEL

Jeudi 19 Novembre : Manifestation nationale des retraité·es



11h rassemblement gare Montparnasse
13h manifestation vers les invalides

5 novembre Succès de la journée de grèves et des manifestations massives



Des pistes pour financer les services publics et des mesures sociales, la FGR-FP 91 vous recommande 3 livres :

+ Collection toute une histoire ATTAC :
L'évasion fiscale
Le partage des richesses
+ Éditions de l'Atelier, Fabien GAY : ***211 milliards : Révélations sur les aides publiques aux entreprises***

Informations

MOBILISATION DU 14 octobre : « mieux que rien », « ce n'est pas assez ! »



L'AGIRC-ARRCO est le régime complémentaire de la retraite de base de la Sécurité Sociale pour tous les salarié.es qui ont exercé dans le privé. **Les fonctionnaires en nombre croissant qui ont travaillé dans le privé avant d'entrer dans la Fonction publique y ont droit**, en complément de leur pension de la Fonction publique : ce sont des polypensionné·es

Des organisations de retraité.es dont la FGR-FP se sont mobilisées place de la Bastille puis devant le siège du Conseil d'Administration de l'AGIRC-ARRCO pour défendre leur pouvoir d'achat le jour du vote de la revalorisation. Elle pouvait être comprise entre 1,2% à 1,9%. Le patronat proposait le minimum : « contexte de crise etc. ».

Après des heures de réunion certaines organisations syndicales et toutes les organisations patronales ont trouvé un accord à 1,4%.

Cette revalorisation qui a pris effet le 1er novembre 2026 reste inférieure à l'inflation hors tabac estimée par l'INSEE à 2 % (3 % fin septembre) et à la progression prévisionnelle du salaire moyen à 1,9 % et traduit encore une perte de pouvoir d'achat.

La CGT a voté contre cet accord, la CFE-CGC s'est abstenue et les deux organisations ont quitté le conseil d'administration. CFTC, CFDT et FO ont signé au motif qu'il n'y avait eu aucune revalorisation l'an passé .

Il faut savoir que **les réserves en caisse se montent à 91,2 milliards d'euros,** largement assez pour envisager une hausse plus importante.

Mireille Breton

Protection Sociale Complémentaire (suite)

Pour les retraité.es adhérent.es à la MGEN (adhérents MGEN au 01/05/26) :

- Vous désirez rester en contrat individuel, il n'y a aucune démarche à faire.
- Vous voulez adhérer au contrat collectif de santé retraités MGEN, vous disposez de deux ans à compter du 1er mai 2026 pour y souscrire si vous étiez déjà retraité.e à cette date.

Retraités à partir du 01/05/26 :
Vous disposez d'un an à compter de votre cessation d'activité pour choisir.

Pour trouver des informations :

- Sites ministère de l'éducation nationale et MGEN,
- Auprès d'un conseiller MGEN en semaine de 8h30 à 18h au 09 72 72 16 17 (c'est gratuit)

,

Dans tous les cas, les retraitété.es ont tout lieu d'être inquiets : de fortes augmentations des cotisations sont prévues, on parle de 8 % pour les retraité.es, et l'avenir de ce qu'il reste du système mutualiste est bien compromis.

Plus que jamais le combat pour le 100 % sécu est d'actualité !

Anne-Marie ROUSSEL

CDCA : concertation de façade

Le 15 octobre dernier, au CDCA ont été présentées plusieurs initiatives animées par des bénévoles. Celles-ci ont mis en évidence le grand dévouement des bénévoles, par exemple la prise en charge de personnes en situation de handicap en plus d'une activité professionnelle, à cause du manque de personnel professionnel, et aussi leurs difficultés liées à la suppression de la subvention aux MDPH en Île-de France.

Parallèlement, la direction du CDCA a sollicité les avis et les observation des organisations représentées au CDCA sur la Convention entre la CNSA, l'ARS, le département et les MDPH. Alors que cette convention est en vigueur depuis le 1 janvier 2025, ce n'est que du 9 septembre au 16 octobre 2026 que les avis et les observations ont été sollicités. Ces avis ne sont pas publiés et le débat en séance a été interdit.

Cette instance de concertation est vidée de son sens par le conseil départemental qui la réunit deux fois par an parce qu'il y est légalement obligé. Tout est fait pour éviter le débat ou le rendre abscons.

Nous continuerons à y porter la voix des retraité·es, sans nous laisser arrêter par leur ouate à étouffer les débats.

Jean-Luc Mazet

CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
ARS : Agence régionale de santé
MDPH : Maisons départementales des personnes handicapées

Échange avec une lycéenne

Une petite musique revient souvent dans les médias de la pensée dominante : « Certes il manque de l'argent dans les lycées et les universités, mais c'est parce trop de fonds publics sont consacrés aux retraité·es». S'y ajoutent des discours stigmatisant cette jeunesse qui voudrait tout avoir sans se fatiguer…
Refusant ces discours qui cherchent à diviser les générations entre elles, nous avons décidé de rencontrer une jeune essonnienne (FD) mobilisée dans son lycée. Voici cet entretien.
Michel Galin (MG)

M.G. Certains d'entre nous ont manifesté les samedi 17 et 24 octobre, dans des cortèges très mélangés, avec certes beaucoup de jeunes, mais aussi des parents, des grand-parents, des gens de toutes conditions et origines. Si nous savons ce qu'est la « vie chère » peux tu nous préciser pourquoi les lycéens se sont lancés dans ce mouvement ?

F.D. *Nous voulons d'abord étudier dans de bonnes conditions. Dans certains lycées, il y a des fuites d'eau, des fenêtres bloquées, du manque de matériel. Même si dans mon lycée, l'environnement est moins dégradé que dans d'autres, il y a beaucoup à faire comme partout ailleurs pour pouvoir apprendre avec un minimum de confort. Et partout, les bâtiments sont inadaptés aux canicules, telles que celles de mai et juin dernier*.

MG Quand j'enseignais encore, les remplacements de profs étaient déjà problématiques, j'ai vu des congés maternités, pourtant prévus de longue date, ne pas être anticipés.

FD *Et bien ça continue, même en pire ! C'est l'une de nos revendications la plus forte. Je connais des élèves en 1ère l'année dernière, qui n'ont pas eu de profs de français plusieurs mois, alors qu'il y a l'épreuve du bac à la fin de l'année. Les remplacements de profs de maths sont aussi très difficiles.*

MG Et parcours sup ? On a toutes et tous des jeunes qui vivent cette épreuve dans notre entourage. Comment cela rejaillit sur la scolarité ?

FD *Un exemple, l'année dernière une copine voulait faire médecine et elle a été refusée à la 1ère phase, à la 2ème il lui a été proposé un BTS de barman ou une formation dans l'agriculture, elle a finalement été affectée en sciences de la santé, mais à Lille, une semaine avant la rentrée, avec les conséquences des frais occasionnés quand on est loin de chez ses parents. Des histoires comme ça, nous en connaissons tous, ce qui nous stresse dès la 1ère où les notes de contrôle continu comptent déjà.*
De plus, le mécanisme très sélectif et opaque de cet algorithme nous laisse dans une incertitude difficilement supportable.
L'*abrogation de parcours sup est donc une revendication phare pour nous. Comme tu l'as dit au début, nous voulons étudier, apprendre, et au-delà de la suppression de parcours sup, il est nécessaire d'ouvrir des formations dans le supérieur pour nous permettre de nous former dans les domaines que nous souhaitons.*

MG Le blocus semble être le mode d'action le plus visible des lycéen·nes. Comment cela se passe ?



FD *Nous ne pouvons pas tenir d'AG, donc presque tout se passe avec les réseaux sociaux, sans que l'on sache réellement qui se trouve sur les boucles. Pour mon lycée environ 500 élèves participent au mouvement d'une façon ou d'une autre.*
Quand ils arrivent au lycée, certain·es viennent au blocus, d'autres veulent à tout prix entrer, et enfin il y a ceux qui restent à discuter. Je veux aussi que l'on sache qu'il y a eu des interventions policières pas vraiment cools : gazages, coups, interpellations parfois violentes alors que nous voulons juste étudier correctement ! Mais souvent l'administration ferme le lycée.

MG Justement, avez vous des contacts avec elle ?

FD *Au début ils ont reçu une délégation, nos revendications ont été exposées mais les réponses étaient très décevantes : dans la plupart des cas le proviseur n'y pouvait rien ou donnait des justifications, voire allait réfléchir à la question.*

MG Je te remercie d'avoir consacré un peu du temps de tes vacances à cette discussion. Je voudrais que ta génération sache que la mienne a aussi participé à des mouvements sociaux longs, de plusieurs semaines de grèves, qui ont tous débouché sur des satisfactions d'au moins certaines revendications. En 1968 j'étais en 6ème, mais j'ai participé activement à l'hiver 1995 (plan Juppé de démantèlement de la sécu), aux 3 semaines de grèves de 2003 (décentralisation de missions de l'éducation nationale et réforme des retraites), aux mouvements avec la jeunesse en 2006 contre le « SMIC jeune » (CPE). Lors de tous ces mouvements il y avait aussi des manifestations de centaines de milliers de personnes. Pour beaucoup d'entre nous, votre mouvement suscite donc de la sympathie et nous en sommes solidaires !



Signe des temps ?

La lycéenne essonnienne que j'ai rencontrée ne souhaite pas que son nom soit publié. Quel est ce monde où la crainte de subir des rétorsions à la libre expression existe ? Notre âge nous met à l'abri de risque pour notre avenir, soutenons la jeunesse et soyons nombreux·ses à la manifestation nationale des retraité·es le 19 novembre !

Le gouvernement veut prendre 5,5 milliards d'euros dans les poches des retraité·es qualifié·es de privilégié·es avec deux mesures d'austérité. Pendant ce temps, les actionnaires se gavent avec 60 milliards de dividendes distribués au 1er semestre 2026.

Le gouvernement refuse de **revaloriser toutes les pensions et** retraites **de base pour nous voler 4,1 milliards d'euros !**

- **Seulement les pensions inférieures à 85 % du SMIC** (1 260 €, soit de 77 euros en dessous du seuil de pauvreté) seraient revalorisées du montant de l'inflation. Cela concerne 28 % des retraité·es, essentiellement des femmes.
- **Les pensions comprises entre 1 260 euros et 2 034 euros ne suivraient pas l'inflation**, leur revalorisation serait fixée par décret. Cela concerne 35 % des retraité·es.
- **Les pensions supérieures à 2 034 euros seraient gelées pour 18 % des retraité·es.**

Nous subissons toutes et tous des dépenses contraintes (énergie, transports, alimentation, logement, santé) qui augmentent plus vite que l'inflation officielle.

Ces désindexations différentes divisent les retraité·es et remettent en cause l'application de la loi (code de la Sécurité sociale) et notre droit à revalorisation des pensions.

Il veut diminuer l'abattement de 10 % du calcul de l'impôt et nous voler 1,4 milliard d'euros.

Actuellement, l'abattement de 10 % est limité à 4 439 €, ce plafond passerait à 3 000 €. La perte de pouvoir d'achat commencerait à 10 € pour un revenu mensuel moyen de 1 625 €, puis elle augmenterait selon le revenu, jusqu'à 860 € pour les 10 % des pensions les plus élevées.

Ces projets régressifs sont porteurs d'injustice sociale. De l'argent, il y en a pour financer le budget.

Son utilisation est un choix politique :
STOP aux aides aux entreprises (211 milliards en 2025) sans contrôle ni contreparties.
STOP aux exonérations de cotisations sociales (87 milliards en 2025).

Le gouvernement a reculé en 2025 et 2026 sur ses mesures visant les retraité·es. Pour repousser celles du PLF et PLFSS 2027, participez massivement à la manifestation nationale des retraité·es Le 19 novembre (précisions en page 1)

Par notre mobilisation, imposons :

- L'indexation a minima de toutes les pensions sur l'inflation au 1er janvier 2027.
- Le rattrapage des pertes subies (depuis 2017).
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen.
- Aucune retraite inférieure au SMIC pour tout·e retraité·e ayant une carrière complète.
- Le maintien de la majoration de retraite pour les deux parents ayant élevé 3 enfants ou plus.
- Le refus de la remise en cause de l'abattement de 10 %.

Par notre action, luttons aussi :

- Pour l'accès à la santé de toutes et tous et l'amélioration du système de santé public.
- Pour le retour et le maintien de services publics de proximité avec du personnel.